

NOUVEAU POSTE AFFICHÉ

DIRECTEUR AUX OPÉRATIONS

Lieu : Siège social à Baie-Comeau, Côte-Nord

Horaire : temps plein (env. 40h/sem)

Durée : à l'année

Entrée en fonction : dès maintenant

Salaire annuel : à partir de **95 500 \$**, selon l'expérience



À PROPOS DU POSTE

Tu aimerais participer à des projets stimulants dans la sphère de l'aménagement de sentiers, du déboisement et de la foresterie en général? On te connaît pour tes forces relationnelles, aimant l'action et ayant un sens des opérations? Le travail et l'aventure au sein d'une équipe jeune et dynamique dans un cadre ouvert t'intéresse? Nous avons l'emploi qu'il te faut!

Les Aménagements Nordiques Inc. (LAND) est une entreprise en pleine expansion et cherche à combler un poste de **directeur aux opérations**.

POUR POSTULER

Faites parvenir votre CV ainsi qu'une lettre de motivation à : rh@lesamenagementsnordiques.com

Seuls les candidats retenus seront contactés.

TÂCHES

- Planifier et organiser l'ensemble des opérations de l'entreprise ;
- Jouer un rôle dans la planification des contrats et des horaires de travail ;
- Participer à la logistique des contrats ;
- Procéder à l'embauche ;
- Participer à l'élaboration des offres de services avec l'aide du directeur général ;
- Faire des audits terrain ;
- Effectuer des suivis clients ;
- Effectuer toutes autres tâches confiées par la direction.

PROFIL RECHERCHÉ

- Diplôme collégial ou bac dans un domaine similaire ou expérience pertinente ;
- Force en gestion des opérations dans une structure organisée afin de travailler chez les grands donneurs d'ouvrage et ayant la santé & sécurité à coeur ;
- Force en ressources humaines et en services client ;
- Honnête et fiable ;
- Sens de l'initiative ;
- Bon leadership ;
- Bon sens de l'organisation ;
- Bonne gestion du stress ;
- Expérience et connaissance avec la Suite Office 365, Outlook, Word, Excel, Teams, Sharepoint.

CONDITIONS DE TRAVAIL

- Horaire de 5/2 adaptative en fonction des opérations ;
- Allocation pour les gens de l'extérieur pour déménagement ;
- Cellulaire fournit et payé ;
- 3 semaines de vacances payées par année ;
- 5 jours de congés pour conciliation travail famille ;
- Peut être amené à se déplacer sur le territoire ;
- Poste et conditions en évolution.